

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.03.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nicethamidum

N° d'article 07655500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

STOT SE 3 H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.03.24

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Nicéthamide

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur	178.23	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux**Nicéthamide**

No. CAS	59-26-7	
No. EINECS	200-418-5	
Numéro d'enregistrement	EXCEMPT	
Concentration	>= 62	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
	Acute Tox. 3	H301
	Skin Irrit. 2	H315
	Eye Irrit. 2	H319
	STOT SE 3	H335

ATE	orale	188	mg/kg
-----	-------	-----	-------

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Si nécessaire, ventilation du dispositif ou apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. Consultez un médecin si vous avez des plaintes.

En cas de contact avec les yeux

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.03.24

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées, Vomissements, Céphalées, Fatigue

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eeau, Mousse, Dioxyde de carbone, Sable, Produit d'extinction à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques. Oxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	6.1C	Matières dangereuses combustibles, à toxicité aiguë cat. 3 / toxiques ou à effet chronique
Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 26.03.2024

Date d'impression 26.03.24

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Protéger la peau préventive. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	PVC
Épaisseur du gant	> 0.11 mm
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	> 0.11 mm
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	> 0.11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide
Couleur	incoloré à jaunâtre
Odeur	des caractéristiques qui paraissent peu à l'amine
État de la matière	solide

Point de fusion

Valeur	24	à	26	°C
--------	----	---	----	----

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	296	à	300	°C
--------	-----	---	-----	----

Point d'éclair

Valeur	> 112	°C
--------	-------	----

valeur pH

Valeur	env. 6	à	8
Concentration/H ₂ O	250	g/l	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow	< 3
---------	-----

Pression de vapeur

Valeur	0.0017	hPa
température	25	°C

Densité et/ou densité relative

Valeur	1.060	g/cm ³
température	20	°C

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.03.24

Valeur	1000		g/l
température	25	°C	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, Acides, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	188	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Nicéthamide

Espèces	souris	
DL50	188	mg/kg
Source	RTECS	
Source	#QS4375000	

Nicéthamide

Espèces	lapin	
DL50	650	mg/kg
Source	RTECS	
Source	#QS4375000	

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

N'est disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 26.03.2024

Date d'impression 26.03.24

Nicéthamide

évaluation

Dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow < 3

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**Nicéthamide**

log Pow < 3

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 07 05 99 déchets non spécifiés ailleurs

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Nicethamidum




Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.03.24

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2810	2810	2810
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Nicéthamide)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (Nikethamide)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (Nikethamide)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3
Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matière: 076555

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 26.03.2024

Date d'impression 26.03.24

sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.